

| | | |
|---|---|---------------------|
|  | EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE | <i>Délibération</i> |
| | Séance publique du 31 mars 2023 | N° 2023-124 |

Convocation du 24 mars 2023

Aujourd'hui vendredi 31 mars 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Pascale PAVONE, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Véronique FERREIRA à Mme Christine BOST
Mme Christine BONNEFOY à M. Christian BAGATE
Mme Simone BONORON à M. Benoît RAUTUREAU
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOULET
Mme Nathalie LACUEY à Mme Françoise FREMY
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS
M. Jérôme PESCIANA à M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM
M. Kévin SUBRENAT à M. Patrick BOBET
M. Jean-Marie TROUCHE à M. Fabrice MORETTI

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain CAZABONNE à partir de 17h50
Mme Zeineb LOUNICI à partir de 17h53
Mme Pascale PAVONE à partir de 17h53
M. Fabien ROBERT à partir de 17h50

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Alain GARNIER de 12h30 à 15h00
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Isabelle RAMI de 12h45 à 17h25
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Andréa KISS à partir de 17h45
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 17h35
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h30
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-François EGRON à partir de 12h
Mme Claudine BICHET à M. Patrick LABESSE de 12h50 à 14h30
Mme Brigitte BLOCH à Mme Céline PAPIN de 12h à 14h30
M. Patrick PAPADATO à Mme Marie-Claude NOEL jusqu'à 16h40
Mme Delphine JAMET à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h30
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY à partir de 14h30
M. Baptiste MAURIN à Mme Pascale BOUSQUET-PITT de 10h20 à 14h30
M. Dominique ALCALA à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h32
Mme Stéphanie ANFRAY à M. Sébastien SAINT-PASTEUR à partir de 16h00
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h30
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Baptiste MAURIN à partir de 17h00
Mme Pascale BRU à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h45
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT de 14h30 à 17h50
M. Olivier CAZAUX à Mme Camille CHOPLIN de 12h20 à 15h30
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI à partir 12h15
M. Gérard CHAUSSET à Mme Tiphaine CORNACCHIARI à partir de 17h15
M. Christophe DUPRAT à M. Dominique ALCALA de 14h30 à 17h32
M. Christophe DUPRAT à Mme Nathalie DELATTRE à partir de 17h32
Mme Anne FAHMY à Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h00
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 17h40
M. Guillaume GARRIGUES à M. Thierry MILLET à partir de 11h30
M. Laurent GUILLEMIN à M. Maxime GHESQUIERE jusqu'à 10h50 et à partir de 12h20
M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 14h30
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 17h25
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Pascale PAVONE jusqu'à 15h10
Mme Pascale PAVONE à Mme Zeineb LOUNICI de 16h50 à 17h53
M. Michel POIGNONEC à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 12h25
M. Patrick PUJOL à M. Max COLES à partir de 12h25
Mme Marie RECALDE à M. Frédéric GIRO à partir de 12h30 et à partir de 16h00
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 13h20
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Jacques MANGON à partir de 15h00
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 14h30

LA SEANCE EST OUVERTE

| | | |
|---|---|---------------------|
|  BORDEAUX MÉTROPOLE | Conseil du 31 mars 2023 | Délibération |
| | Direction Enseignement Supérieur et Rayonnement | N° 2023-124 |

Association "La Mémoire de Bordeaux Métropole" - Centre de documentation et de recherche - Subvention de fonctionnement 2023 - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'association « La Mémoire de Bordeaux Métropole » créée en 1987 à l'initiative de partenaires publics et privés, a pour objectif de rassembler les documents et témoignages de toutes natures relatifs à l'évolution, au cours des dernières décennies, de Bordeaux et de son agglomération dans les différents domaines de la vie collective.

Depuis sa création, la Mémoire de Bordeaux Métropole a donc collecté des archives de toutes sortes (plusieurs milliers de documents photographiques et vidéos). Elle œuvre à la préservation du patrimoine de la Métropole, notamment par l'enregistrement de témoignages, constituant ainsi un centre de recherche et de documentation qui est aujourd'hui le passage indispensable de nombre de chercheurs, documentalistes ou éditeurs.

Le travail de l'association réside dans l'accès à ce patrimoine aux particuliers, étudiants, associations, écoles mais aussi collectivités territoriales, sociétés de production et médias. Elle organise également des temps publics de partage sur le territoire de la Métropole (expositions, projections, conférences...).

Pour lui permettre de poursuivre sa mission d'intérêt public auprès des habitants de Bordeaux Métropole, il est proposé de reconduire en 2023 l'attribution d'une subvention et cela à hauteur de 91 000 €, l'assiette subventionnable retenue, hors prestations en nature étant de 141 800 €, comme l'indique le budget prévisionnel 2023, joint en annexe.

Bilan 2022

Suite au déménagement des bureaux de l'association le 9 mai 2022, de l'hôtel des Archives de Bordeaux Métropole à l'hôtel des sociétés savantes, place Bardineau, La Mémoire a traversé une période de réorganisation logistique et administrative.

Néanmoins, elle a poursuivi ses activités associatives (réunions des commissions de travail, cycle de conférences, publication de la revue *Empreintes*). En appui des activités des membres actifs et bénévoles (120 actifs sur 170 adhérents), le centre de documentation, avec ses deux salariées documentalistes, a maintenu ses tâches de traitement documentaire (collecte, numérisation, indexation, recherche, enregistrements et production audiovisuel) et de valorisation du fonds documentaire (expositions photographiques et projections audiovisuelles).

Conformément à son engagement pris en 2021 avec les instances de Bordeaux Métropole, La Mémoire a étendu son périmètre aux communes de la Métropole à travers trois champs d'actions spécifiques :

1. Cycle de conférences

10 conférences dont trois à Pessac, à Saint-Aubin-de-Médoc et Villenave d'Ornon.

2. Publications de la revue semestrielle *Empreintes*

avec insertions de deux d'articles par numéro proposés par les associations historiques et patrimoniales des communes de la Métropole.

N° 92 - Janvier 2022

N° 93 - Juillet 2022

Catalogue de l'exposition *Rives et berges de la Garonne dans la Métropole* - Septembre 2022

3. Communication

- Programmation 2022/2023 de rencontres entre le président de La Mémoire et les maires des communes de la Métropole pour mieux faire connaître l'objet de l'association et ses actions et réfléchir à des actions communes (Ambarès, Blanquefort, Saint-Aubin de Médoc, vus en 2022).

- Refonte du site internet (toujours en cours) et charte graphique.

4. Activités du centre de documentation

- Valorisation

Organisation de 3 expositions

- *Bordeaux - Le Porge, la collection Francis Sussat* : peintures et photographies à la ville du Porge du 20 août au 3 septembre 2022.

- *Rives, berges et ponts. La Garonne et la Dordogne dans la Métropole. 29e salon d'expression photographique* du 10 au 19 septembre 2022, salle capitulaire de la cour Mably

–

En partenariat avec les Archives de Bordeaux Métropole, le journal *Sud Ouest*, l'association C'dans la boîte. 4300 visiteurs

- *Grue Wellman, la dame d'acier*, le 17 septembre 2022, cours Henri Brunet, Bassin à flot n°1, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

Exposition de 10 panneaux pédagogiques sur l'histoire de la grue et son contexte environnemental + montage vidéo et sonore d'interviews de grutiers + médiation + conférence.

En partenariat avec la société Adréaline Echelle33, Renaissance des cités d'Europe, les archives *Sud Ouest* et le Grand port maritime de Bordeaux.

Contributions diverses :

- Expositions :

1. Opération Frankton, Histoire et Valeurs. Mise à disposition d'archives photographiques et audiovisuelles et documents pour une conférence-exposition-projection le 11 décembre 2022 à la Maison Ecocitoyenne.

2. La flèche Saint-Michel. Association Archimuse, Master Patrimoine et médiation culturelle.

- Editoriales : Revue *Le Festin*, éditions *Sud Ouest*, éditions *La Geste*...

- Réalisations documentaires pour des sociétés de productions audiovisuelles locales et nationales.

- Traitement et production documentaire

- Traitement de 53 demandes de recherches dans notre fonds documentaire (photographies et vidéos).

- Production de reportages photographiques et audiovisuels du suivi de la construction du pont Simone-Veil entre février 2022 et février 2023.

- Production d'interviews et d'entretiens d'acteurs et témoins.

Principaux indicateurs financiers

| | Budget 2022 | Budget 2023 |
|---|--------------------|--------------------|
| Charges de personnel / budget global | 110 637 € - 77,86% | 110 647 € - 78,03% |
| Participation BM et % / budget global | 91 379 - 64,31% | 91 000 – 64,17% |
| % de participation autres financeurs / budget global Villes | 31 900 € - 22,45% | 34 450 € - 24,29% |

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les dispositions de l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et en particulier, l'article 10 relatif à l'obligation de conclure une convention pour toute subvention accordée à une association d'un montant supérieur à 23.000 €, ainsi que les conditions d'attribution,

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des associations des aides accordées par les personnes publiques,

VU la délibération n° 2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le règlement d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la demande de subvention émise par l'association la Mémoire de Bordeaux Métropole, en date du 29 juin 2022,

CONSIDERANT l'importance du rôle joué par l'Association « La Mémoire de Bordeaux Métropole » dans l'observation et la conservation des grands projets de Bordeaux Métropole, et du service rendu aux habitants du territoire métropolitain.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 91 000 € à l'association « Mémoire de Bordeaux Métropole » au titre de l'année 2023.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole, à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2023, chapitre 65, article 65748, fonction 67.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ne prend pas part au vote : Monsieur ESCOTS, Monsieur GIRO

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 31 mars 2023

| | |
|---|--|
| REÇU EN PRÉFECTURE LE : 5 AVRIL 2023 | Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Stéphane DELPEYRAT |
| DATE DE MISE EN LIGNE : 6 AVRIL 2023 | |